

BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET		Date : 30/10/2024	
INTITULÉ DE L'ACTION : Il n'y a qu'un pas			
DÉPENSES (*)		RECETTES	
Location(s) (1)		Autofinancement	
		Location de jeu	148 €
Frais de transport (2)		Participation des personnes (4)	
Boissons et alimentation		Valorisation de bénévolat	2000 €
Achat de fournitures (3)		Autres financements	0
(à détailler)		(à préciser)	
Achat de jeux	249,83 €		
Achat pour la créations de jeu	1374,54 €		
Assurance			
Tracts, affiches			
		Aide demandée au PIC	1476,37 €
Taxes (SACEM)			
Divers			
Personnel bénévole			
3 personnes	2000 €		
SOUS TOTAL DES DÉPENSES ENGAGÉES	3624,37 €		
Financement d'un autre projet (5)			
TOTAL	3624,37 €	TOTAL	3624,37 €

(*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle...)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.

